



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Bourse

Question écrite n° 77935

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité de fermer la bourse française. Un éminent économiste, chercheur au CNRS, a dressé un constat lucide du fonctionnement des marchés financiers : destruction de valeur, des activités productives, vampirisation des entreprises par les établissements financiers, exubérances des demandes de rendement, création de bulles spéculatives... Les promesses faites par la libéralisation de la finance, avec à la clé plus de croissance, plus de richesses, n'ont pas été tenues. Dans la logique capitaliste même, la bourse est devenue une aberration, car ce sont aujourd'hui les entreprises qui financent la bourse, et non l'inverse. Les entreprises vont moins s'approvisionner en capital à la bourse qu'elles n'y vont s'en faire dépouiller, puisque ce que les actionnaires leur extorquent (en dividendes et en rachat d'actions) finit par l'emporter sur ce qu'ils leur apportent. La contrainte des actionnaires censure une part de plus en plus importante de l'investissement, en écartant les projets jugés insuffisamment rentables (et l'insuffisance commence à 10 %, voire plus) et les entreprises sont soumises à des contraintes de gestion (modes managériaux successives, court-termisme...) incompatibles avec la conduite de moyen-long terme de projets industriels. Enfin, les actionnaires découragent eux-mêmes le financement par action puisque les nouvelles émissions ont la caractéristique de diluer le capital existant. Face à ces fléaux, cet économiste avance une solution positive, celle de fermer la bourse. Institution humaine, la bourse pourrait et devrait être défaite, puisqu'il apparaît qu'on y a plus d'inconvénients que d'avantages. Pour assurer le financement externe des fonds propres des entreprises, cette proposition pourrait se combiner avec celle de créer un pôle public bancaire national, tel que le recommandent les députés communistes, qui consiste à nationaliser les banques, dans le cadre d'un nouveau service public, et à placer leur fonctionnement sous le contrôle de la population et des salariés. Il lui demande son avis sur la question de la fermeture de la bourse en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77935

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4874

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)